

# J'y suis et j'y reste!

**Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Brasserie Labatt (STTBL) est un syndicat autonome qui fait partie de la Fédération du commerce, elle-même membre de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Depuis sa création en février 2003, le STTBL a su relever de nombreux défis et tirer son épingle du jeu de différentes façons. Voici quelques exemples.**

- Durant toutes ces années, le STTBL s'est adapté aux besoins de ses membres et a évolué en fonction des priorités fixées par ceux-ci. C'est ainsi qu'après la dernière négociation, les statuts et règlements ont été modifiés afin de répondre aux réalités des travailleuses et des travailleurs.
- Un site Internet ([www.sttbl.ca](http://www.sttbl.ca)) ainsi qu'un journal (*Le Brasseur syndical*) ont été créés spécifiquement pour les membres du syndicat afin que l'information circule de manière transparente et démocratique, un élément qui faisait grandement défaut à l'époque des Teamsters.
- Le STTBL s'est toujours fait un devoir de défendre les intérêts de ses membres tant au niveau des relations de travail, de l'assurance invalidité, de la CSST ou pour satisfaire toute autre demande.
- Toutes les ententes collectives intervenues entre le syndicat et l'employeur ont d'abord été approuvées par les membres avant d'être signées. Il n'existe donc aucune entente secrète entre le comité exécutif du syndicat et la partie patronale.
- Depuis 2004, nous avons piloté quelque 30 dossiers différents en arbitrage, ce qui représente un total d'environ 120 journées d'audiences. À cela s'ajoutent les contestations à la Cour supérieure et à la Cour d'appel. Le STTBL a pu



démontrer à l'employeur que, lorsqu'il s'agit de défendre les droits des travailleuses et des travailleurs, il ne cède pas devant lui et possède les moyens, organisationnels et financiers, de soutenir les revendications.

- Le STTBL a su gagner le respect de l'employeur tant au niveau régional que national.
- Le STTBL est respecté et reconnu pour son expertise inégalable à travers tous les syndicats de l'industrie brassicole au Canada.

### **Un seul engagement**

Loin de nous l'intention de promettre des choses que nous ne serions pas en mesure de livrer. Nous n'avons pas peur de nous engager à vous offrir un syndicat qui met toutes ses énergies à la défense des travailleuses et des travailleurs de la Brasserie Labatt.

## **L'art de négocier!**

**Les Teamsters proclament qu'ils engagent les plus habiles négociateurs. Tellement habiles que deux ans avant la fin de la convention collective chez Molson, ils ont signé une lettre d'entente qui fait que les prochains employés à obtenir leur permanence recevront un salaire de 18 \$ l'heure. Ils perdront également le RASPAC et le boni de vacances alors que le fonds de pension se transformera de prestation déterminée à cotisation déterminée. Si ces travailleurs veulent recouvrer un de ces éléments lors de la prochaine négociation, ils devront revenir à leur statut d'employé temporaire.**

C'est ce que nous avons toujours fait depuis nos débuts et que nous continuerons de faire avec le même degré de transparence.

Le comité exécutif est composé **exclusivement** d'employé-es de Labatt élu-es par les membres. Vos intérêts sont donc les nôtres.

### **Pourquoi la CSN?**

Jusqu'à présent, la CSN a toujours très bien servi et répondu aux attentes du STTBL. Qu'il s'agisse du service de défense pour les salariés en CSST, des dossiers d'assurance emploi, des questions relatives aux régimes de retraite, des assurances collectives, ou des services fournis par la Fédération du commerce – pensons au travail du conseiller syndical – les demandes ont toujours été comblées.

## **Je me souviens!**

**Souvenez-vous que lors du conflit en 2003, qui a duré 12 semaines, nous avons bénéficié du support de la CSN en plus de profiter du fonds de grève même si nous n'avions pas cotisé un seul sou dans ce capital collectif.**

**Tout un contraste avec les Teamsters qui, lors du lock-out de 1994, prélevaient une cotisation syndicale sur le fonds de grève alimenté pendant plusieurs décennies par les travailleurs de Labatt qui n'en avaient jamais profité.**